

# **SOLVAY FINANCE**

**Société Anonyme au capital de 225 000 euros**  
**Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS**  
**R.C.S. PARIS B 488 825 191**

**Rapport Financier annuel**  
**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009**

# SOMMAIRE

COMPTES SOCIAUX ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008 (du 1<sup>er</sup> janvier au  
31 décembre 2009)

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe aux comptes sociaux
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES  
AU RAPPORT DE GESTION

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES  
SOCIAUX

LISTE DES CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L.225-38  
DU CODE DE COMMERCE

LISTE DES CONVENTIONS NON REGLEMENTEES

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETABLI  
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE  
COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS  
LEGAUX DES COMPTES

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE  
DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <u>SOLVAY FINANCE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>25 Rue de Clichy 75009 PARIS Cedex 09</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>4 8 8 8 2 5 1 9 1 0 0 0 2 3</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N, clos le : <u>31122009</u>	
		N - 1 <u>31122008</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		
Fonds commercial (1)	AH		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
Autres immobilisations corporelles	AT		
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU		
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF	519 418 014	519 418 014
Autres immobilisations financières *	BH		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>519 418 014</b>	<b>519 418 014</b>
Matières premières, approvisionnements	BL		
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX		
Autres créances (3)	BZ	2 310 227	1 713 525
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		
Disponibilités	CF		
Charges constatées d'avance (3)*	CH		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>2 310 227</b>	<b>1 713 525</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	4 629 206	5 350 322
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>526 357 446</b>	<b>526 481 860</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :
		CP	CR
		19 418 014	2 297 565
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright RedTrian (2010) Cegid ServantSoft - ETAFI

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2

**BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		SOLVAY FINANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....225.000..... )	DA	225 000		225 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 825		6 027
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	153		114 506
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>70 388</b>		<b>95 945</b>
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	<b>306 366</b>	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	500 000 000		500 000 000
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>		DO	<b>500 000 000</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			1 585
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	25 964 219		25 964 219
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	33 431		15 396
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 430		53 392
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			5 790	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	<b>26 051 081</b>		<b>26 040 383</b>
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	<b>526 357 446</b>		<b>526 481 860</b>
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 881 081		18 870 383	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			1 585	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**3** COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

I et EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise: <b>SOLVAY FINANCE</b>		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportation et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF		
			} services *	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL		
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ		3	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR		3
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*			FW	152 924	146 906	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	99 736	100 248	
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA		
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	252 660	247 154	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(252 660)	(247 151)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	33 275 000	33 328 055	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	10 937	47 896	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	33 285 937	33 375 951	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	721 116	721 116	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	32 206 537	32 263 838	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	32 927 653	32 984 954	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	358 284	390 996	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	105 624	143 845	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**4** COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>SOLVAY FINANCE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	IJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	35 236      47 900
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>33 285 937      33 375 954</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>33 215 549      33 280 009</b>
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>		HN	<b>70 388      95 945</b>
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	33 285 937      33 375 951
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	331 537      337 894
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="checkbox"/> A6 obligatoires <input type="checkbox"/> A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Copyright RedTitan (2010) Cegid ServantsSoft - ETAFI

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2009

Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

Pour l'exercice 2009 :

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION RETENUES .....	2
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	4
IMMOBILISATIONS.....	5
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL .....	6
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES .....	7
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES .....	8
AUTRES FONDS PROPRES .....	9
PRODUITS À RECEVOIR.....	10
CHARGES À PAYER.....	11
CHARGES A REPARTIR.....	12
ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS .....	13
CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE .....	14
INFORMATION SUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS FISCALES .....	15
EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....	16

Société : SOLVAY FINANCE  
Adresse : 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET : 48882519100023  
APE : 6430 Z

## PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION RETENUES

Pour l'exercice 2009 :

Les comptes annuels sont établis conformément au Plan Comptable Général, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et au Guide Comptable Professionnel des Entreprises de la Chimie.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base /

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- et indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

D'une manière générale, les évaluations ont été faites en coûts historiques

La devise d'établissement des comptes est l'euro.

### **1.2. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières hors créances, prêts et dépôts sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la société procède à une estimation de la valeur d'inventaire des participations en considérant notamment la quote-part des capitaux propres détenus, tenant compte des plus-values patrimoniales nettes, de l'évolution de la participation depuis la date d'acquisition et des perspectives d'avenir. Dans le cas où la valeur d'inventaire est inférieure au coût de revient des immobilisations financières, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

### **1.3. Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision est dotée lorsque la valeur probable d'encaissement est inférieure à la valeur comptable.

### **1.4. Charges à répartir**

Les frais liés à l'émission de Titres Subordonnés ont été comptabilisés en charges à répartir et sont amortis sur une durée de 10 ans.



### **1.5. Provisions pour risques et charges**

La société a constitué des provisions pour risques et charges répondant en conformité avec la définition donnée dans l'avis CRC n°00-06 sur les passifs, à savoir :

- une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise ;
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente de celle-ci.

Aucune provision n'a été constituée au 31 décembre 2009

Selon la réglementation européenne, dans les cas extrêmement rares où il n'est pas possible de déterminer la meilleure estimation du passif environnemental avec une fiabilité suffisante, celui-ci doit être considéré comme passif éventuel et à ce titre être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Pour les passifs environnementaux qui ne seront pas réglés dans un avenir proche, le taux d'actualisation qui a été utilisé est de 4% par homogénéité avec le taux retenu dans les comptes consolidés. L'effet des variations d'actualisation sera présenté simultanément avec celui du mouvement de provision.

Aucun actif et aucune provision n'ont été constatés au 31 décembre 2009 au titre de dépenses environnementales effectuées pour prévenir ou réduire des dommages futurs ou préserver des ressources.

### **1.6. Emprunts obligataires**

Les emprunts obligataires sont comptabilisés pour leur valeur nominale en tenant compte des intérêts courus non échus, sans actualisation de la dette.

### **1.7 Traitement comptables des Titres Subordonnés**

Le 2 juin 2006, la société a émis des obligations subordonnées pour un montant nominal de l'ordre de 500 millions d'euros. Ces obligations ont été intégralement souscrites par des investisseurs qualifiés, au sens de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, agissant pour leur propre compte. Ces Titres Subordonnés de Dernier Rang viennent à échéance en 2104.

Le montant nominal de l'emprunt a été comptabilisé en « Autres Fonds Propres » pour 500 millions d'euros.

Ces Titres Subordonnés portent intérêts : les intérêts courus non échus au titre de l'exercice 2009 s'élève à 18,6 millions d'euros et sont comptabilisés en « Emprunts et dettes financières diverses ».

La prime d'émission (3.4 millions d'euros) ainsi que les frais d'émission (3.8 millions d'euros) des Titres Subordonnés ont été comptabilisés en charges à étaler et sont amortis sur une durée de 10 ans. L'amortissement de l'exercice 2009 s'est élevé à 0.7 millions d'euro.

Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Pour l'exercice 2009 :

En 2006, au terme d'une Convention de Crédit à long terme, SOLVAY FINANCE SA avait prêté la somme de 500 millions d'euros en principal à la société VIVALSOL.  
Le 15 décembre 2009, la société VIVALSOL a cédé à SOLVAY SA la totalité de ces droits et obligations stipulés dans la Convention de Crédit initial. La Convention de Transfert a été acceptée par SOLVAY FINANCE SA.

Etats financiers du :01/01/2009Au 31/12/2009 (en Euro )

## IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début	Réévaluations courant	Acquisitions courant
Frais d'établissement, de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transports			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Total des immobilisations corporelles</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	519 418 014		33 275 000
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>519 418 014</b>		<b>33 275 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>519 418 014</b>		<b>33 275 000</b>

	Virements courant	Cessions courant	Valeur brute fin	Valeur d'origine
Frais d'établissement, de recherche et de dev.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencmts, aménagemts				
Matériel de transports				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total des immobilisations corporelles</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		33 275 000	519 418 014	
<b>Total des immobilisations financières</b>		<b>33 275 000</b>	<b>519 418 014</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>33 275 000</b>	<b>519 418 014</b>	

Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

## **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE**

Le capital social de Solvay Finance SA est de 225 000 EUR, constitué de 15 000 actions d'un montant nominal de 15 EUR, détenu à 99,96% par Solvay S.A., Direction Nationale pour la France.

La société fait partie du Groupe SOLVAY S.A. dont le siège est à Bruxelles (Belgique). Les comptes de la société sont intégrés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 dans les comptes consolidés publiés selon les règles IFRS (« International Financial Reporting Standards »).

### TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Rubriques	Montant
A	1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations 2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO 3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	 345 533 95 945 441 477
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N 1 Variation du capital 2 Variation des autres postes	
C	(= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	441 477
D	Variations en cours d'exercice 1 Variations du capital 2 Variations des primes, réserves, report à nouveau 3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres 4 Contreparties de réévaluations 5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement 6 Autres variations Résultat de l'exercice N : 70 388 Résultat de l'exercice N-1 : 95 945 Variation : (25 556)	  (109 555)   (25 556)
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	306 366
F	VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	(135 112)
G	dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURES (F - G)	(135 112)

Etats financiers du 01/01/09 au 31/12/09 (en euros)  
**ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	519 418 014	19 418 014	500 000 000
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	2 310 227	12 662	2 297 565
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAUX</b>	<b>521 728 240</b>	<b>19 430 676</b>	<b>502 297 565</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts convertibles (1)				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	25 964 219	18 794 219		7 170 000
Fournisseurs et comptes rattachés	33 431	33 431		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 334	53 334		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	96	96		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>26 051 081</b>	<b>18 881 081</b>		<b>7 170 000</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés				

Etats financiers du 01/01/09 au 31/12/09 (en euros)

### **AUTRES FONDS PROPRES**

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunt TSDI	500 000 000		500 000 000

Solvay Finance SA a émis des obligations subordonnées pour un montant nominal de 500 MEUR et venant à échéance en 2104 : cet emprunt est classé dans la rubrique « Autres Fonds Propres » pour sa valeur nominale.

Etats financiers du 01/01/09 au 31/12/09 (en euros)

**PRODUITS À RECEVOIR**

Nature des produits (créances)	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
- prêts	19 418 014
<b>Créances</b>	
- créances clients et comptes rattachés	
- autres créances	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	





Etats financiers du 01/01/09 au 31/12/09 (en euros)

**CHARGES À PAYER**

Nature des charges	Montant
Emprunts TSDI	18 601 027
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	193 192
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 672
Dettes fiscales et sociales	53 334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	



Etats financiers du 01/01/09 au 31/12/09 (en euros)

**CHARGES À REPARTIR**

Nature des charges	Montant
Frais émissions emprunt TSDI	4 629 206

Les frais d'émissions de l'emprunt TSDI (Titres Subordonnés à Durée Indéterminée) d'un montant de 7 211 205 Euros ont été étalés sur une durée de 10 ans. L'amortissement comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 721 116 Euros. Le montant net à la fin de l'exercice s'établit ainsi à 4 629 206 Euros.



Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

## **ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS**

Pour l'exercice 2009 :

<b>Postes (en euros)</b>	<b>Montant concernant les entreprises liées</b>
------------------------------	---

### ***Immobilisations financières***

Avances et acomptes sur immobilisations	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	519 418 014
Autres Immobilisations financières	

### ***Créances***

Avances et acomptes versés sur commande	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 310 227
Capital souscrit appelé non versé	

### ***Passif***

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	7 363 192
Avances et acptes reçus sur cdés en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 676
Autres dettes	

### ***Eléments financiers***

Produits financiers	33 285 937
Charges financières	331 537

Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

## **CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE**

Pour l'exercice 2009:

La société a signé une convention d'intégration fiscale avec l'établissement français de SOLVAY S.A.- Direction Nationale pour la France avec une date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Cette convention prévoit que la société détermine le montant de ses impôts, contribue au paiement de l'impôt, conserve ses avoirs fiscaux et crédits d'impôts comme si l'intégration fiscale n'avait pas été réalisée.

Les économies d'impôts réelles qui pourraient être réalisées par le groupe fiscal liées au déficit éventuel de la société lui seront restituées lors de son retour au bénéfice par l'imputation des pertes antérieures sur la charge d'impôt des exercices bénéficiaires ultérieurs

En application de cette convention, il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Société : SOLVAY FINANCE  
Adresse : 25 Rue de Clichy, 75009 PARIS

SIRET : 48882519100023  
APE : 6430 Z

## INFORMATION SUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS FISCALES

### VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Pour l'exercice 2009 (en euros) :

Résultat courant avant impôt	105 624
Impôt correspondant	35 236
Impôt sur les éléments exceptionnels	0
<b><u>Impôt total</u></b>	<b><u>35 236</u></b>



Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Pour l'exercice 2009 :

Néant

# **SOLVAY FINANCE**

Société Anonyme

25 rue de Clichy

75009 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009

UP

## SOLVAY FINANCE

Société Anonyme

25 rue de Clichy  
75009 Paris

---

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SOLVAY FINANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée cette année des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823.9 du Code de commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.


Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 21 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Michel SELLIER



**SOLVAY FINANCE**  
**Société Anonyme au capital de 225 000 euros**  
**Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS**  
**R.C.S. PARIS B 488 825 191**

---

**Rapport de Gestion à l'Assemblée Ordinaire**  
**du 25 mai 2010**

---

Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale à l'effet de vous retracer l'activité de l'exercice 2009 et de soumettre les comptes de cet exercice à votre approbation.

**Emission de Titres Subordonnés**

Le 2 juin 2006, la société a émis des obligations subordonnées pour un montant nominal de 500 millions d'euros venant à échéance en 2104. Ces obligations ont été intégralement souscrites par des investisseurs qualifiés, au sens de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, agissant pour leur propre compte.

Le montant réellement reçu en numéraire s'est élevé à 493 millions d'euros. La différence entre le montant nominal de l'emprunt et le montant réellement reçu correspond à la prime d'émission majorée des frais d'émission. La société a donc emprunté 7 millions supplémentaires (à taux fixe sur 10 ans) à l'intérieur du groupe.

SOLVAY FINANCE SA a ensuite prêté, au terme d'une Convention de Crédit à long terme, le montant de 500 millions d'euros à la société VIVAL SOL SNC, détentrice de participations dans le domaine de la pharmacie, et elle-même détenue par la société néerlandaise SODUFA B.V.

Le 15 décembre 2009, dans le cadre d'une Convention de Transfert, acceptée par SOLVAY FINANCE SA, la société VIVAL SOL SNC a cédé à la société SOLVAY SA la totalité de ses droits et obligations stipulés dans la Convention de Crédit initiale.

**Comptes clos au 31 décembre 2009**

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2009 et présentés au Conseil du 29 mars 2010 font ressortir un bénéfice comptable de 70 388,41 euros, principalement lié à :

- l'écart bénéficiaire entre les intérêts versés au titre des obligations émises et de l'emprunt interne, et les intérêts reçus par VIVAL SOL SNC et SOLVAY SA au titre du prêt effectué.

## I – SITUATION DE LA SOCIETE

### I.1. BILAN

Les principaux postes de bilan se présentent comme suit :

#### I.1.1. Prêts

Un prêt de 500 millions d'euros, à échéance le 02 juin 2016, a été accordé en 2006, à la société VIVAL SOL SNC. Le 15 décembre 2009, la société VIVAL SOL a cédé à la société SOLVAY SA la totalité de ses droits et obligations stipulés dans la Convention de Crédit initiale.

Les intérêts à recevoir sur ce prêt au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à 19 418 014 euros.

#### II.2. Créances d'exploitation

L'actif circulant s'établit à 2 310 227 euros et correspond essentiellement au placement de l'excédent de trésorerie auprès de Solvay Finance France pour 2 297 565 euros .

#### I.1.3. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation s'élèvent à 4 629 206 euros. Ils correspondent à des frais liés à l'émission des obligations pour un montant brut de 7 211 milliers d'euros, amortis sur 10 ans à compter du mois de juin 2006. La décomposition des 4 629 milliers d'euros est la suivante :

- primes d'émission des obligations :	3 420 000 euros.
- frais bancaires liés aux obligations :	3 750 000 euros.
- frais de « road show », liés à l'émission des obligations :	41 205 euros.
- Amortissement antérieur à la période :	- 1 860 883 euros
- Amortissement de la période :	- 721 116 euros

#### I.1.4. Capitaux propres

Notre capital social, d'un montant de 225 000 euros, est détenu à 99.96% par SOLVAY SA (DNF).

Un dividende à hauteur de 205 500 euros a été distribué en juin 2009.

Le résultat de l'exercice 2009 est bénéficiaire de 70 388,41 euros.

Le montant des capitaux propres est de 306 365,65 euros au 31 décembre 2009.

#### I.1.4. Autres Fonds Propres

Les obligations subordonnées émises par la société sont classées en « autres fonds propres ».

Au 31 décembre 2009, ce poste s'élève à 500 000 000 euros.

### I.1.5. Emprunts et dettes financières divers

Le poste "Emprunts et Dettes Financières divers" est constitué pour :

- 7 170 milliers d'euros d'emprunt auprès de SOLVAY CICC et pour 193 192 euros d'intérêts à payer au titre de cet emprunt.
- 18 601 027 euros correspondant aux intérêts à payer sur l'émission des obligations subordonnées.

### I.1.6. Dettes Fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste s'élève à 33 milliers d'euros, et est composé essentiellement des frais de gestion à régler à SOLVAY (DNF), et des honoraires à régler aux Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2009.

### I.1.7. Dettes Fiscales et Sociales

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 53 430,04 euros au 31 Décembre 2009 : il s'agit essentiellement de l'impôt Organic sur l'activité de la société (53 334 euros).

## I.2. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

### I.2.1. Résultat d'exploitation

La perte d'exploitation de 252 659,59 euros pour l'exercice 2009 provient pour :

- 99 736 euros de taxes diverses : il s'agit essentiellement de la contribution "Organic" et de l'Impôt Forfaitaire Annuelle ,
- 152 924 euros de frais de gestion de la société : il s'agit essentiellement des prestations juridiques et comptables facturés par SOLVAY SA et SOLVAY 3S, et honoraires des Commissaires aux Comptes.

### I.2.2. Résultat financier

Les conditions générales de l'émission des obligations et du prêt à SOLVAY SA (transfert du prêt de VIVALSOOL à SOLVAY SA au 15 décembre 2009) sont les suivantes :

- obligations subordonnées : 6,375%;
- emprunt auprès de SOLVAY CICC : 4,554% sur 10 ans ;
- prêt à SOLVAY SA (transfert des droits et obligations de VIVALSOOL SNC à SOLVAY SA) : 6,655% à taux fixe sur 10 ans.

Le résultat financier 2009, bénéficiaire de 358 284 euros, comprend :

- 33 275 000 euros d'intérêts sur prêts ;
- 10 457 euros d'intérêts sur le compte courant auprès de SOLVAY FINANCE FRANCE SA ;
- 721 116 euros (charge) d'amortissement des frais d'émission des obligations ;
- 331 057 euros de charges sur emprunt;
- 31 875 000 euros d'intérêts à verser sur l'émission des obligations.

### I.2.3. Résultat net

Le résultat net de SOLVAY FINANCE SA pour l'exercice 2009 est bénéficiaire de 70 388,41 euros.

### I.3. EVOLUTION PREVISIBLE

La société SOLVAY FINANCE SA devrait poursuivre en 2010 son activité de prêt à SOLVAY SA.

### I.4. INFORMATIONS DIVERSES DE GESTION

Aucun évènement important entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport n'est à signaler.

La société n'a engagé aucune activité en matière de recherche et développement au sens prévu par les textes.

Les principes d'établissement des comptes annuels restent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Notre société n'a pas d'activité spécifique autre que financière nécessitant de développer des indicateurs clés de performance. Il est notamment à noter que notre société n'a pas de personnel et que son activité n'entraîne pas de risques environnementaux.

Notre société n'est pas soumise à des risques et incertitudes particuliers.

L'activité de notre société ne rend pas nécessaire l'utilisation d'instruments financiers ou d'outils et stratégies particulières de couvertures ou de gestion de risques financiers.

### I.5. INFORMATIONS SOCIALES DIVERSES

En ce qui concerne l'actionnariat de notre société, nous vous indiquons en application de l'article L233-13 du Code de Commerce, qu'il n'y a eu aucune modification significative depuis la constitution de la société, la société SOLVAY détient plus de deux tiers du capital social.

Il n'y a pas de délégation accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

Il n'y a pas de détenteur de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

La société n'ayant pas de personnel, il n'y a aucun système d'actionnariat du personnel.

Il n'y a pas d'accord particulier entre les actionnaires

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société :

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale. Si un siège d'Administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux assemblées générales ordinaires, le Conseil peut procéder à son remplacement provisoire jusqu'à la prochaine assemblée générale qui procède à l'élection définitive.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Le Président actuel de la société a été désigné par le Conseil d'Administration du 24 février 2006 en tant que Président Directeur Général, c'est-à-dire qu'il représente et préside le Conseil d'Administration mais aussi qu'il assume la direction générale de la société, et a été renouvelé dans ses fonctions de Président Directeur Général par le Conseil d'Administration du 25 juin 2009.

Il ne perçoit aucune rémunération de la société et aucun avantage de toute nature ne lui est versé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de Président Directeur Général. Il en est de même pour tous les administrateurs.

Le Président et les administrateurs ne perçoivent par ailleurs aucune rémunération ni aucun avantage en nature d'une filiale française de SOLVAY.

Enfin, le Président de la société qui est aussi administrateur, membre du Comité Exécutif et Directeur Général Finances de SOLVAY a touché en 2009, dans le cadre des rémunérations et autres avantages accordés aux administrateurs de SOLVAY, 55.000,04 € dont 20.000,00 € de jetons de présence aux Conseils d'Administration et aux Comités.

La société adhère à la politique du groupe SOLVAY en matière de « corporate governance » et de respect du code de conduite.

La manière de traiter les informations privilégiées s'inscrit dans ce cadre mais il faut souligner que la société étant détenue à 99,96% par la société SOLVAY, il n'y a pas d'administrateur indépendant au sein du conseil. Dès lors, la notion d'information privilégiée n'est pas pertinente.

Les modifications statutaires sont de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Le fonctionnement et les pouvoirs du Conseil d'Administration sont définis par les articles 15, 16, 17, 19, 20, 21 et 22 des statuts.

Il n'y a pas d'accord conclu par la société qui soient modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société.

Il n'y a pas d'accord prévoyant d'indemnités pour les membres du Conseil d'Administration s'ils démissionnent ou sont licenciés.

## **II. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2009 de la façon suivante :

- Report à nouveau antérieur .....	152,61€
- Bénéfice de l'exercice.....	<u>70.388,41 €</u>
Montant disponible .....	70.541,02 €

### **Affectation**

- Réserve légale.....	3.520,00 €
- Report à nouveau .....	67.021,02 €

Il ne sera distribué aucun dividende au titre de l'exercice 2009.

## **III. DIVIDENDES DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices ont été versés les dividendes suivants :

Exercice	Dividende
2008	13,70 EUR
2007	0 EUR
2006	0 EUR

## **IV. REINTEGRATION DES CHARGES ET DEPENSES VISEES A L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS**

Les comptes de l'exercice 2009 ne tiennent compte d'aucune charge et dépense visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.



**V. ADMINISTRATION**

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, de donner quitus de leur gestion aux administrateurs et quitus définitif à M. Olivier MONFORT dont le mandat a pris fin au cours de l'exercice écoulé, et de voter les résolutions que nous soumettons à votre approbation.

**Le Président**



**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**  
**AU RAPPORT DE GESTION**

Il n'y a pas de comptes consolidés et donc pas de rapport du Commissaire aux Comptes.

La société n'a pas de filiale.

Il n'y a pas eu d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice dans le cadre d'un programme de rachat.

Les dispositions de l'article L.225-100-2 du Code de Commerce ne sont pas applicables.

La société n'ayant pas de personnel, il n'y a pas de participation des salariés au capital social.



**SOLVAY FINANCE**  
**Société anonyme au capital de 225.000 €**  
**Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS**  
**RCS PARIS B 488 825 191**

**LISTE DES MANDATS**  
**EXERCICE 2009**

**Mandats de M. Bernard de LAGUICHE**

Fonction : Directeur Général Finances de SOLVAY S.A.

<i>SOCIETE</i>	<i>MANDAT</i>	<i>REMUNERATION</i>
SOLVAY FINANCE S.A. (FR)	Président	Aucune
SOLVAY FINANCE FRANCE SA (FR)	Président à compter du 30.11.2007	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS FRANCE SAS (FR)	Président à compter du 30.11.2007	Aucune
FINANCIERE KEYENVELD SA (Belgique)	Administrateur Délégué	Aucune
FIVAC SA (Belgique)	Administrateur Délégué	Aucune
FONDS ERNEST SOLVAY ASBL	Président	Aucune
HESTIA SA (Belgique)	Président	Aucune
MUTUELLE SOLVAY SCS (Belgique)	Président	Aucune
SOLVAY SA (SCH) (Belgique)	Administrateur au Conseil d'Administration Membre du Comité Exécutif	OUI
CICC SA (Belgique)	Président jusqu'au 1.07.2008 et à partir du 01.07.2008, Représentant Permanent de SOLVAY SA, Président et Administrateur du Conseil	Aucune
SOLVAY ENERGIE SA (Belgique)	Administrateur	Aucune
SOLVAY PHARMACEUTICALS SA (Belgique)	Administrateur	Aucune
DACARTO BENVIC SA (Brésil)	Administrateur	Aucune
SOLVAY DO BRASIL Ltd (Brésil)	Administrateur et Directeur	OUI
BLAIR INTERNATIONAL INSURANCE CAYMAN	Director	Aucune

SOLVAY GmbH (Allemagne)	Président du Conseil de Surveillance et Membre	Aucune
SOLVAY CHIMICA ITALIA Spa (Italie)	Administrateur	OUI
SOLVAY SOLEXIS SpA (Italie)	Administrateur	OUI
SOLVAY FINANCE LUXEMBOURG	Administrateur	Aucune
SOLVAY FINANCE CAYMAN LTD	Director	Aucune
SOLVAY SINGAPORE Pte Ltd	Director	OUI
SOLVAY IBERICA S.L. (Espagne)	Administrateur	OUI
SOLVAY UK HOLDING Cie Ltd (UK)	Director	Aucune
SOLVAY AMERICA INC	Director	OUI
SOLVAY FINANCE AMERICA INC (US)	Chairman	Aucune

#### **Mandats de M. Guillaume BUCCO**

Fonction : Directeur France de SOLVAY S.A. (Paris)

<b><i>SOCIETE</i></b>	<b><i>MANDAT</i></b>	<b><i>REMUNERATION</i></b>
PIPELIFE INTERNATIONAL GmbH - Autriche	Geschaefstfuehrer	Aucune
PIPELIFE BELGIUM SA – NV – Belgique	Président/Administrateur délégué	Aucune
PIPELIFE DEUTSCHLAND ASSET MANAGEMENT GmbH – Allemagne	Geschaefstfuehrer	Aucune
QUALITY PLASTICS HOLDINGS LIMITED – Ireland	Director	Aucune
PIPELIFE NEDERLAND B.V. – Hollande	Président	Aucune
PIPELIFE PORTUGAL – SISTEMAS DE TUBAGENS PLASTICAS UNIPESOA Lda – Portugal	Gérant	Aucune
PIPELIFE HISPANIA AS	Président	Aucune
PIPELIFE NORDIC AB – Suède	Director	Aucune
SOLVAY BENVIC FRANCE	Président	Aucune

S.A.S. – France		
SOLVAY-CARBONATE-FRANCE S.A.S. – France	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY-ELECTROLYSE-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY FINANCE S.A – France.	Administrateur	Aucune
SOLVAY-FLUORES-FRANCE S.A.S. – France	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS FRANCE S.A.S. – France	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY-ORGANICS-FRANCE S.A.S. – France	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY-SPECIALITES-FRANCE S.A.S. – France	Membre du Conseil de Direction	Aucune

### **Mandats de M. Xavier CLERGET**

Fonction : Directeur Juridique de SOLVAY S.A. (Paris)

<i><b>SOCIETE</b></i>	<i><b>MANDAT</b></i>	<i><b>REMUNERATION</b></i>
BARYTINE DE CHAILLAC SAS	Membre du Conseil de Direction + Directeur Général	
DONASOL Sarl	Gérant jusqu'à la radiation de la société du 02.09.2009	Aucune
SOLVAY-ORGANICS-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY-CARBONATE-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY-ELECTROLYSE-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY FINANCE S.A.	Administrateur	Aucune
SOLVAY FINANCE FRANCE S.A.	Administrateur	Aucune
SOLVAY-FLUORES-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY SOLEXIS S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY-OLEFINES-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY-SPECIALITES-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVIN FRANCE S.A.	Administrateur	Aucune
SCI MOUGUERRE BRISCOUS IMMOBILIER	Gérant	Aucune

SCI SOLSAR IMMO	Gérant	Aucune
-----------------	--------	--------

**Mandats de M. Etienne MONCOMBLE**

Fonction : Head of Finance Region Europe

<i>SOCIETE</i>	<i>MANDAT</i>	<i>REMUNERATION</i>
SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL SA (Belgique)	Administrateur délégué	Aucune
SOLVAY FINANCE S.A.(FR)	Administrateur	Aucune
SOLVAY FINANCE FRANCE S.A. (FR)	Administrateur	Aucune
SOLVAY FINANCE IRELAND UNLIMITED	Director	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS FRANCE S.A.S. (FR)	Membre du Conseil de Direction	Aucune



# SOLVAY FINANCE SA

Paris, le 29 mars 2010

DELOITTE & ASSOCIES  
A l'attention de M. KARILA  
185 avenue Charles de Gaulle  
92200 NEUILLY SUR SEINE

Messieurs,

Nous vous indiquons les conventions relevant de l'article L 225-38 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice 2009 :

- SOLVAY SA et VIVAL SOL SNC ont signé une convention approuvée par le Conseil d'Administration de SOLVAY FINANCE SA du 15 Décembre 2009 stipulant que «VIVAL SOL SNC cède à SOLVAY SA la totalité de ses droits et obligations stipulés dans la convention de crédit ». De ce fait, le prêt de 500 M€ accordé à VIVAL SOL SNC par SOLVAY FINANCE SA a été transféré dans les mêmes conditions à SOLVAY SA et ce, à compter du 15 Décembre 2009. Les produits d'intérêts s'élèvent à 1.549.794,52 €.
- Nous vous rappelons, en ce qui concerne les conventions antérieures, la société SOLVAY FINANCE SA a souscrit en septembre 2006 un emprunt remboursable sur 10 ans pour 7 170 K€ auprès de SOLVAY CICC SA au taux de 4,5540 % l'an. Le montant des charges d'intérêts s'élève à 331.057 € au titre de l'exercice 2009.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'Administration



# SOLVAY FINANCE SA

Paris, le 29 mars 2010

DELOITTE & ASSOCIES  
A l'attention de M. KARILA  
185 avenue Charles de Gaulle  
92200 NEUILLY SUR SEINE

## CONVENTIONS NON REGLEMENTEES

Messieurs,

Nous vous informons des conventions courantes conclues à des conditions normales au cours de l'exercice 2009 :

- Contrat de prestations de services administratifs, juridiques et financiers effectuées par l'établissement français de la société SOLVAY S.A. DNF,
- Convention d'avance en compte courant conclue avec SOLVAY FINANCE FRANCE SA. Le montant de l'avance consentie à SOLVAY FINANCE FRANCE s'élève à 2.297.564,57 € au 31.12.2009 et les intérêts encaissés s'élèvent à 10.456,86 €.
- Contrat de prestations de services comptables et administratifs SOLVAY SHARED SERVICES

Le Conseil d'Administration



SOLVAY FINANCE SA

Tableau II

Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices  
(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	2005	2006	2007	2008	2009
<b><u>I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE :</u></b>					
a). Capital Social	0	225 000	225 000	225 000	225 000
b). Nombre d'actions émises	0	15 000	15 000	15 000	15 000
c). Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b><u>II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES :</u></b>					
a). Chiffre d'affaires hors taxes (1)	0	0	0	0	0
b). Bénéfices avant impôts, participation, amortissements et provisions	0	519 576	827 690	864 961	826 740
c). Impôts sur les bénéfices	0	44 858	42 108	47 900	35 236
d). Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions	0	56 067	64 466	95 945	70 388
e). Montant des bénéfices distribués (1)	0	0	0	205 500	0
<b><u>III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A I SEULE ACTION :</u></b>					
a). Bénéfices après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	0,00	31,65	52,37	54,47	52,77
b). Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions	0,00	3,74	4,30	6,40	4,69
c). Dividende versé à chaque action (1)	0,00	0,00	0,00	13,70	0,00
<b><u>IV - PERSONNEL :</u></b>					
a). Nombre de salariés	0	0	0	0	0
b). Montant de la masse salariale	0	0	0	0	0
c). Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S., Oeuvres sociales, etc...)	0	0	0	0	0

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration, le Directoire ou les gérants.

**SOLVAY FINANCE**  
**Société Anonyme au capital de 225 000 euros**  
**Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS**  
**R.C.S. PARIS B 488 825 191**

**RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles L 225-37 du Code de Commerce, ce rapport a, notamment pour objet de rendre compte de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société Solvay Finance, de présenter les éventuelles limitations apportées par le conseil d'administration aux pouvoirs des Directeurs Généraux et de présenter les principes et les règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux administrateurs et aux mandataires sociaux de la Société.

Le présent rapport a été élaboré par le Président Directeur Général avec l'assistance du Directeur Administratif et financier du Groupe en collaboration avec ses conseils.

Il a été approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 29 mars 2010.

Il s'appuie sur le guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites du cadre de référence du contrôle interne proposé par l'AMF et se réfère aux dispositions du Code de Gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites MIDDLE NEXT de Décembre 2009 auquel la Société Solvay Finance a récemment décidé de se référer, le considérant comme plus adapté à sa taille.

Rappelons à ce sujet que Solvay Finance s'était, pour l'élaboration du précédent rapport, référée au Code de Gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF dont certaines recommandations n'étaient pas complètement adaptées aux "valeurs moyennes et petites".

kp

**PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

Votre Conseil d'Administration est composé de 4 membres :

- M. Bernard de LAGUICHE
- M. Guillaume BUCCO
- M. Etienne MONCOMBLE
- M. Xavier CLERGET

Les fonctions exercées par les administrateurs dans d'autres sociétés vous sont fournies par ailleurs.

La fréquence des réunions du Conseil est fonction de l'activité de la société. Au cours des trois derniers exercices, le conseil s'est réuni :

- 1 fois en 2007
- 1 fois en 2008
- 3 fois en 2009.

En ce qui concerne l'exercice 2009, les comptes et l'activité de la société sont soumis au conseil du 29 mars 2010 qui a pour ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2009.
2. Exercice 2009 : Activité, comptes et résultats.
3. Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
4. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
5. Conventions de l'article L 225-38 du Code de Commerce.
6. Questions diverses.

Les règles concernant l'Administration de la société sont fixées dans le titre III des statuts « Administration de la société »

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale. Si un siège d'administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux assemblées générales ordinaires, le Conseil peut procéder à son remplacement provisoire jusqu'à la prochaine assemblée générale qui procède à l'élection définitive.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Le fonctionnement et les pouvoirs du Conseil d'Administration sont définis par les articles 15, 16, 17, 19, 20, 21 et 22 des statuts.

Le conseil d'administration ne compte toujours pas parmi ses membres d'administrateur indépendant.

Le conseil considère que ce point ne constitue pas un obstacle à la bonne gouvernance de la société Solvay Finance.

L'assiduité des membres du conseil aux réunions et leur capacité d'accéder librement aux informations stratégiques, fait ressortir une appréciation favorable quant au mode de fonctionnement du conseil d'administration.

La préparation du rapport annuel est réalisée par le Président Directeur Général ; son contenu est soumis au Conseil d'administration qui dispose du pouvoir de le compléter ou de le modifier et qui, enfin, après l'avoir soumis aux Commissaires aux Comptes en arrête définitivement les termes.

#### *REGLES ARRETEES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX*

L'article 22 des statuts prévoit dans son 5<sup>ème</sup> paragraphe que le Conseil d'Administration détermine la rémunération du Directeur Général et des Directeurs Généraux délégués.

Toutefois, à ce jour, le Président Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la société et aucun avantage de toute nature ne lui est versé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de Président Directeur Général. Il en est de même pour tous les administrateurs.

Dans ces conditions, aucune règle n'a été établie à ce jour concernant les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Il n'y a pas d'accord prévoyant d'indemnités pour les membres du Conseil d'Administration s'ils démissionnent ou sont licenciés.

#### *POUVOIRS DU PRESIDENT OU DU DIRECTEUR GENERAL*

Le Président actuel de la société a été désigné par le Conseil d'Administration du 24 février 2006 en tant que Président Directeur Général, c'est-à-dire qu'il représente et préside le Conseil d'Administration mais aussi qu'il assume la direction générale de la société. Il a été renouvelé dans ses fonctions par le Conseil d'Administration du 25 juin 2009.

Il n'y a pas de limitation des pouvoirs du Directeur Général.

Le conseil n'a pas estimé nécessaire, à ce jour, de se doter de comités spécialisés, en raison d'une part de la taille et de la structure de l'entreprise, et d'autre part de l'expérience que possèdent les administrateurs au regard du monde de l'entreprise et du secteur d'activité de la société. Ce mode de fonctionnement contribue à la souplesse et à l'efficacité de son processus décisionnel.

Les réunions du Conseil se déroulent au siège social.

La réunion du Conseil d'Administration du 29 mars 2010 a pour objet la présentation de l'activité, l'approbation des comptes de l'exercice 2009 et la préparation de l'Assemblée Générale.

### **PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

#### *OBJECTIFS :*

Les objectifs de notre Contrôle Interne sont la prévention et la maîtrise des risques résultants de notre activité : sauvegarde des actifs, respects des politiques de gestion, prévention et détection des erreurs et fraudes, exactitude et exhaustivité des enregistrements comptables, établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Un système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce, en raison des limites inhérentes à toute procédure.

#### *ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE :*

L'efficacité du dispositif repose sur les principes essentiels suivants :

- la responsabilité des acteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion optimale du contrôle interne ;
- la formalisation des procédures et le respect des référentiels au sein de la société ;

#### *Responsabilités :*

La responsabilité comptable de Solvay Finance SA est assurée par son Finance Manager sous l'autorité de son Président et du Directeur Financier Europe du groupe Solvay. Le Groupe Solvay fournit tous les divers supports nécessaires au bon fonctionnement administratif et financier de la société.

Les responsabilités sont exercées et/ou déléguées de telle sorte que chacun des pôles concernés assure la mise en cohérence des données financières et comptables à l'occasion des missions suivantes :

- élaboration et suivi de l'information comptable et financière ;
- établissement des comptes sociaux semestriels et annuels, du groupe en conformité avec les exigences des marchés et des dispositions réglementaires applicables ;
- constitution des éléments de communication financière des résultats ;
- mise en place et suivi des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion ;
- pilotage des systèmes d'informations comptables et de gestion ;

Systèmes d'information :

Les systèmes d'information de Solvay Finance SA sont ceux du Groupe Solvay. La comptabilité et la gestion sont tenues sur le progiciel Groupe, SAP.

Tableaux de bord et indicateurs

Les règles comptables utilisées dans le cadre de l'élaboration de tous les tableaux de bord sont strictement identiques à celles définies dans le cadre de la consolidation du groupe. La production centralisée auprès de la direction financière du groupe de cette information permet d'en garantir la cohérence.

Le reporting Groupe de gestion « Chéops » en permet la centralisation.

*CONTROLES :*

Le Commissariat aux Comptes de Solvay Finance SA est assuré, comme pour les autres sociétés du Groupe, par le cabinet Deloitte & Associés.

Dans le cadre des clôtures semestrielles et annuelles des comptes, les commissaires aux comptes organisent leurs interventions notamment par la réalisation :

- d'une revue préalable des procédures du groupe;
- d'une réunion préalable à l'arrêté des comptes permettant de définir le programme des revues, le calendrier et l'organisation de leur mission,
- d'un audit des états financiers élaborés par la Direction financière;
- d'une réunion de synthèse de leurs travaux avec la Direction Générale.

A l'issue notamment de ces interventions, les Commissaires aux Comptes certifient les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice.

L'Audit interne est assuré par le Centre de Compétence Audit du Groupe Solvay. Le CC Audit intervient auprès de Solvay Finance SA au rythme d'une mission tous les deux ans. Chaque mission fait l'objet d'un compte rendu adressé au Président de la société et aux responsables financiers.

#### *OPTIMISATION DES PROCEDURES DE contrôle INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES*

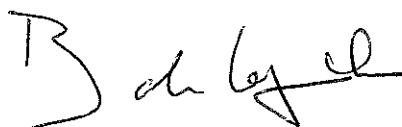
La société veille en permanence sur toute évolution dans son organisation de manière à anticiper, adapter et optimiser, en temps réel, ses procédures de contrôle.

Elle adapte également son dispositif de contrôle pour répondre aux exigences de la réglementation ainsi qu'aux enjeux futurs de la société.

Dans la continuité de cette démarche vers un renforcement continu de son dispositif de contrôle interne, la société continuera à se fixer de nouvelles priorités avec les objectifs suivants :

- l'amélioration continue de la formalisation des procédures ;
- l'extension des tests aux nouveaux processus de contrôle interne ;
- la qualité et la sincérité de l'information financière, une gestion rigoureuse et efficace des principaux risques et le suivi des contraintes réglementaires.

**Le Président Directeur Général**



# **SOLVAY FINANCE**

Société Anonyme

25 rue de Clichy  
75009 Paris

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
établi en application de l'article  
L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président  
du Conseil d'administration**

Exercice clos le 31 décembre 2009





## SOLVAY FINANCE

Société Anonyme

25 rue de Clichy  
75009 Paris

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes établi  
en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce  
sur le rapport du président du Conseil d'administration**

Exercice clos le 31 décembre 2009

---

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société SOLVAY FINANCE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

**Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 21 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Michel SELLIER



**MONTANT DES HONORAIRES DU**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE ANNUEL CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**DELOITTE & ASSOCIES :**

**LES HONORAIRES S'ELEVENT A 12.837,86 EUR TTC.**

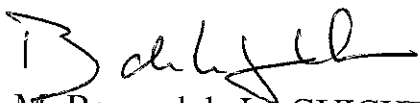


**DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE**  
**RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société SOLVAY FINANCE SA et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société SOLVAY FINANCE SA, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elle est confrontée.

Fait à PARIS

Le



M. Bernard de LAGUICHE  
Président Directeur Général

